



Les cartes de crédit : À vous de choisir

Décembre 2001

Dans ce numéro :

- Variation du taux officiel d'escompte 2
- Avant de choisir une carte de crédit 3
- Quelle carte de crédit répond à vos besoins? 3
- Tableaux comparatifs des cartes de crédit 4-6
- Aide-mémoire du consommateur de services
financiers 7
- Des conseils pour vous aider à économiser de
l'argent 7



www.acfc-fcac.gc.ca

Au sujet du rapport *Les cartes de crédit : À vous de choisir*

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) a pris en charge la responsabilité d'Industrie Canada quant à la production du rapport trimestriel sur les coûts d'utilisation des cartes de crédit, maintenant intitulé *Les cartes de crédit : À vous de choisir*. Le prochain numéro sera publié en mars 2002. Le dernier numéro et les numéros antérieurs sont disponibles en téléphonant à notre Centre de communications avec les consommateurs au numéro sans frais 1 866 461-2232 ou en visitant notre site Web : < www.acfc-fcac.gc.ca >.

Le rapport a pour objectif de fournir des renseignements simples et utiles au sujet des coûts d'utilisation des cartes de crédit. Les termes techniques utilisés dans le rapport sont inclus dans le glossaire.

Le rapport ne contient pas une liste exhaustive des cartes de crédit offertes au Canada et ne préconise pas l'utilisation de cartes de crédit en particulier. Les montants et les pourcentages figurant dans le rapport datent du 1^{er} décembre 2001 et ils sont sujets à modification. Par conséquent, veuillez consulter votre institution financière ou commerçant pour vous assurer que l'information est à jour.

L'ACFC vous invite à poser des questions ou à faire des commentaires. Pour en savoir davantage, faire des commentaires ou obtenir des exemplaires du rapport, veuillez communiquer avec :

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, avenue Laurier Ouest, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone : 1 866 461-2232
Télécopieur : (613) 941-1436
Courriel : info@fcac-acfc.gc.ca

À propos de l'ACFC

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada est un organisme fédéral créé en vertu de la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada* pour surveiller la mise en œuvre des mesures fédérales visant la protection des consommateurs au sein du secteur financier et accroître les activités d'éducation des consommateurs.

L'ACFC ne réglemente pas les pratiques d'établissement des prix des institutions financières.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur l'ACFC en téléphonant à notre Centre de communications avec les consommateurs au numéro sans frais 1 866 461-2232 ou en visitant notre site Web : < www.acfc-fcac.gc.ca >.

Variation du taux officiel d'escompte et taux d'intérêt des cartes de crédit

Depuis la dernière parution de ce rapport – autrefois intitulé *Rapport sur les coûts d'utilisation des cartes de crédit* et publié par Industrie Canada – la Banque du Canada a réduit le **taux officiel d'escompte**¹ quatre fois (voir le tableau ci-dessous). Toutefois, seulement une institution financière a baissé les taux intérêt de ses cartes de crédit. Le taux d'escompte est actuellement de 2,5 %.

Taux d'escompte	
28 août 2001	Baisse de 4,5 % à 4,25 %
17 septembre 2001	Baisse de 4,25 % à 3,75 %
23 octobre 2001	Baisse de 3,75 % à 3 %
27 novembre 2001	Baisse de 3 % à 2,5 %

La prochaine annonce de la Banque du Canada est fixée au mardi 15 janvier 2002.

Depuis janvier 2001, le Canada a abaissé son taux d'escompte de 3,5 % tandis que les États-Unis ont réduit leur **taux des fonds fédéraux** de 4,5 %; il est actuellement de 2 %. D'après la publication américaine *Federal Reserve Statistical Release*, qui porte sur le crédit à la

consommation, publiée le 7 novembre dernier, les taux d'intérêt moyens des cartes de crédit des banques américaines ont également diminué de 1,4 % pendant la période de janvier à août 2001.

Au Canada, entre 1980 et 1995, les taux d'intérêt des cartes de crédit ont généralement évolué en parallèle avec la variation du taux d'escompte, avec un décalage. Toutefois, ces dernières années, la tendance n'a pas été manifeste. Dans l'ensemble, les taux d'intérêt des cartes de crédit régulières n'ont pas évolué avec le taux d'escompte depuis 1995, et les taux des cartes de crédit à taux réduit ne s'alignent pas sur le taux d'escompte depuis 1999. De plus, les taux des cartes de commerçant n'ont pas changé au cours des 18 dernières années (voir le graphique 1 ci-dessous).

En conséquence, la population canadienne a observé un élargissement de l'écart entre le taux de référence de la Banque du Canada et les taux des cartes de crédit. Pour les cartes de crédit régulières, l'écart moyen² entre les deux taux d'intérêt s'est établi à 10,19 % depuis janvier 1980, à 13,19 % au cours des cinq dernières années et il est actuellement à son niveau le plus élevé : 16,03 %. L'écart moyen² pour les cartes de crédit à taux réduit est également à son plus haut niveau : 9,37 %.

Les institutions financières indiquent que les taux d'intérêt des cartes de crédit dépendent de divers facteurs dont le coût des fonds, les pertes attribuables à la fraude, le défaut de paiement et le taux de défaillance des consommateurs, les coûts d'infrastructure permanents liés aux programmes de cartes de crédit et les risques associés au crédit non garanti.

¹ Consulter le glossaire.

² D'après la moyenne établie des six grandes banques (Banque de Montréal, Banque Scotia, Banque TD, Banque Nationale, CIBC et Banque Royale) pour les achats.

Le taux officiel d'escompte et les taux d'intérêt des cartes de crédit



¹ D'après la moyenne établie pour les cartes Sears et Compagnie de la Baie d'Hudson.

² D'après la moyenne établie des six grandes banques (pour les achats).

Avant de choisir une carte de crédit : magasinez!

Il est très pratique d'effectuer ses achats avec une carte de crédit. En général, les cartes de crédit vous permettent d'effectuer des achats jusqu'à concurrence d'un montant préétabli, pour lesquels vous êtes facturé à une date ultérieure. Elles vous permettent de reporter votre solde d'un cycle de facturation à un autre. Néanmoins, vous devez payer un montant minimal chaque mois, et tout montant impayé est assujéti à des frais d'intérêt calculés d'après un taux annuel en pourcentage, le TAP.

Bien que la limite de crédit et le TAP soient importants, ils ne sont pas les deux seuls facteurs qui entrent en considération lorsqu'il s'agit de choisir une carte de crédit. Selon votre utilisation personnelle et votre situation financière, vous pouvez bénéficier d'autres caractéristiques comme une période de grâce plus longue ou encore des programmes de récompenses. **À vous de magasiner et de faire des choix judicieux.** Reportez-vous au tableau 1 pour choisir une carte qui réponde à vos besoins.

Vous devez savoir que les institutions financières et les commerçants vérifieront sans doute vos antécédents en matière de crédit avant de vous accorder une carte de crédit.

Cartes de crédit - Bénéfices possibles

- Vous aident à établir des antécédents en matière de crédit et une cote de solvabilité.
- Peuvent être plus pratique que d'avoir de l'argent sur soi.
- Permettent d'utiliser des fonds gratuitement pour une période donnée.
- Certaines cartes de crédit offrent des incitatifs, tels que des points que l'on peut appliquer à l'achat de certains produits.
- Mode de paiement pratique pour effectuer des achats sur Internet.

Cartes de crédit - Risques potentiels

- Peuvent amener à dépenser plus et à s'endetter davantage qu'on peut se le permettre.
- Peut être difficile d'effectuer les paiements mensuels.
- Peut être difficile de comprendre toutes les conditions accompagnant l'utilisation de la carte.
- Mode de crédit généralement plus dispendieux que d'autres formes de crédit comme les marges de crédit ou les prêts personnels.

Quelle carte de crédit répond à vos besoins?

Tableau 1

Type de carte	Caractéristiques	À considérer si ...
Carte régulière (page 4)	<ul style="list-style-type: none"> • En général, pas de frais annuels • TAP élevé • A souvent des programmes de récompenses 	<ul style="list-style-type: none"> • Vous payez habituellement le solde intégral chaque mois • La valeur du programme de récompenses est supérieure aux frais annuels (s'il y a lieu)
Carte à taux réduit (page 5)	<ul style="list-style-type: none"> • En général, a des frais annuels • TAP moins élevé que la carte régulière • Peut avoir des programmes de récompenses 	<ul style="list-style-type: none"> • Vous avez tendance à reporter un solde • Vos économies d'intérêts sont supérieures au montant des frais annuels (le tableau 4 vous indique combien vous épargneriez avec une carte à taux réduit)
Carte de commerçant (page 6)	<ul style="list-style-type: none"> • En général, pas de frais annuels • TAP plus élevé que la carte régulière • Le calcul du TAP est souvent complexe • En général, offre des rabais sur les produits en magasin ou d'autres programmes de récompenses 	<ul style="list-style-type: none"> • En général, vous payez votre solde intégral chaque mois • Vous faites souvent vos achats dans un magasin de détail en particulier • Vous profitez des avantages qu'offre le commerçant
Carte de paiement (page 6)	<ul style="list-style-type: none"> • En général, a des frais annuels • Le solde doit être payé intégralement chaque mois • En général, il n'y a pas de limite de crédit • Le taux de pénalité est élevé pour les paiements en retard • A souvent des programmes de récompenses 	<ul style="list-style-type: none"> • Vous payez votre solde intégral chaque mois • Vous pouvez profiter d'options comme le crédit illimité ou les programmes de récompenses

Tableau comparatif des cartes de crédit – Cartes régulières

La plupart des cartes de crédit régulières n'entraînent aucuns frais annuels, mais les institutions imposent en général un taux d'intérêt élevé sur les soldes impayés. Certaines institutions offrent des taux d'intérêt intéressants au départ, mais ces taux augmentent considérablement lorsque l'offre de lancement prend fin. De plus,

il est fréquent que ces institutions offrent des programmes de récompenses comme supplément à ces cartes. Par conséquent, il faut magasiner pour trouver la carte qui vous convienne. Le tableau 2 présente diverses cartes de crédit régulières.

Tableau 2

Société émettrice (en ordre alphabétique)	Nom de la carte	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel pour les achats ¹ (%)	Taux d'intérêt annuel (avances de fonds ou transferts de solde ²) (%)	Période de grâce (jours)
American Express	Carte régulière	-	9,90 (taux de lancement applicable pendant six mois) 17,99 - 19,99 (par la suite)	19,99	21
	Carte Companion	15	18,99	18,99	21
Banque Capital One	MasterCard régulière	-	4,9 (taux de lancement applicable pendant six mois) 9,90 - 19,80 (par la suite)	19,80	25
Banque CS Alterna	MasterCard	-	18,90	18,90	19
Banque de Montréal	MasterCard sans frais	-	18,40	5,90 (offre limitée jusqu'au 31 mai 2002) 18,40 (par la suite)	19
Banque Laurentienne	Visa noire	-	17,99	17,99	21
Banque Nationale	MasterCard régulière	-	18,90	18,90	21
Banque Royale	Visa Classique	-	17,90	18,50	21
Banque Scotia	Visa Classique sans frais	-	18,99	18,99	26
	Visa Classique	8	18,50	18,50	26
Banque TD	Visa Émeraude	-	18,50	18,50	21
Caisses populaires Desjardins	Visa Classique	-	18,90	18,90	21
Canadian Tire	MasterCard Options	-	18,90	18,90	21
CIBC	Visa Classique	-	18,50	18,50	24
CS COOP	MasterCard	-	18,40	18,40	19
Diners Club International	Visa régulière	65	22,00	22,00	21
Niagara Credit Union	MasterCard régulière	-	17,50	17,50	21
Vancouver City Savings Credit Union	EnviroFund Visa	-	18,50	18,50	21

¹ Pour les soldes impayés, l'intérêt est calculé à partir de la date d'achat.

² Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, l'intérêt est calculé à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucune période de grâce.

Les changements ou les ajouts depuis le dernier numéro sont représentés en caractères gras.

Les montants et les pourcentages indiqués datent du 1^{er} décembre 2001 et sont sujets à modification.

Tableau comparatif des cartes de crédit – Cartes à taux réduit

S'il arrive fréquemment que vous reportiez un solde d'un mois à l'autre, les cartes de crédit à taux réduit pourraient vous être utiles, car le taux d'intérêt qui s'y applique est moins élevé que celui des cartes régulières. Bien que la plupart des institutions financières imposent des frais annuels pour les cartes à taux réduit, ces genres de cartes pourraient vous permettre

d'économiser à long terme, car le taux d'intérêt qui s'applique aux soldes impayés est moins élevé (voir le tableau 4). Magasinez pour trouver une carte de crédit qui réponde à vos besoins, car les conditions varient. Le tableau 3 présente diverses cartes de crédit à taux réduit.

Tableau 3

Société émettrice (en ordre alphabétique)	Nom de la carte	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel pour les achats ¹ (%)	Taux d'intérêt annuel (avances de fonds ou transferts de solde ²) (%)	Période de grâce (jours)
Banque CS Alterna	Option à taux réduit MasterCard	15	13,90	9,90	19
Banque de Montréal	MasterCard à taux réduit	15	12,90	5,90 (offre limitée jusqu'au 31 mai 2002) 7,90 (par la suite)	23
Banque Laurentienne	Visa noire (option à taux réduit)	29	10,50	10,50	21
Banque Nationale	Option à taux réduit MasterCard	15	13,90	8,90	21
Banque Royale	Classique option à taux réduit Visa	25	10,50	10,50	21
Banque Scotia	Visa valeur Ligne de crédit Visa Scotia	29 -	10,50 aussi bas que le taux de base + 2	10,50 aussi bas que le taux de base + 2	26 26
Banque TD	Visa Émeraude	12	12,90	12,90	21
Caisses populaires Desjardins	Visa option à taux réduit	25	10,90	10,90	21
CIBC	Select Visa	29	10,50	10,50	24
CS COOP	Option à taux réduit MasterCard	15	13,90	8,90	19
Niagara Credit Union	Select MasterCard	25	9,25	9,25	21
Vancouver City Savings Credit Union	EnviroFund Visa (taux réduit)	25	10,50	10,50	21

¹ Pour les soldes impayés, l'intérêt est calculé à partir de la date d'achat.

² Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, l'intérêt est calculé à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucune période de grâce.

Les changements ou les ajouts depuis le dernier numéro sont représentés en caractères gras.

Les montants et les pourcentages indiqués datent du 1^{er} décembre 2001 et sont sujets à modification.

Combien pourriez-vous épargner avec une carte de crédit à taux réduit?

Tableau 4

	Carte de crédit régulière	Carte de crédit à taux réduit
Solde mensuel moyen	2 500 \$	2 500 \$
Taux annuel en pourcentage (TAP) ¹	x 18,5%	x 12%
Frais d'intérêt annuels	= 462,50 \$	= 300 \$
Frais annuels ¹	+ 0 \$	+ 20 \$
Coût annuel total de la carte	= 462,50 \$	= 320 \$
Montant total épargné pour un an²	0 \$	142,50 \$

¹ Établi d'après la moyenne des six grandes banques pour les cartes régulières et les cartes à taux réduit.

² Cet exemple part du principe que vous reportez un solde constant de 2 500 \$ et que vous versez les paiements minimums dans le délai prescrit. Dans le cas contraire, vous vous exposez à des frais sur les paiements en retard, votre TAP peut augmenter ou encore d'autres frais feront augmenter le montant global de vos coûts. Si vous comparez les cartes à taux réduit aux cartes de commerçant, pour un solde impayé identique, vous pourriez épargner davantage.

Tableau comparatif des cartes de crédit – Cartes de commerçant

Les cartes de crédit émises par des commerces de détail sont des « cartes de commerçant ». Il est fréquent que les commerçants appliquent un taux d'intérêt élevé sur les soldes impayés, mais habituellement ils offrent des programmes de récompenses comme des rabais sur les produits en magasin aux titulaires de leur carte. Les cartes de commerçant peuvent être particulièrement intéressantes si vous payez votre solde intégralement chaque mois et si vous fréquentez souvent le même magasin de détail.

Par contre, si vous ne payez pas votre solde au complet, vous pouvez obtenir une période initiale sans intérêt (c'est-à-dire le temps écoulé entre la date du relevé et la date de l'achat), car certains détaillants calculent les intérêts à partir de la date du relevé plutôt que la date de l'achat. De plus, certains magasins (sauf au Québec) pourraient vous charger moins d'intérêt si vous réglez au moins 50 % du solde impayé. Veuillez vérifier avec le commerçant les conditions qui s'appliquent. Le tableau 5 présente diverses cartes de commerçant.

Tableau 5

Société émettrice (en ordre alphabétique)	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt (%)	Période de grâce (jours)	Intérêt calculé à partir de la date de l'achat	Intérêt calculé à partir de la date du relevé
Canadian Tire	-	28,8	25-30	-	✓
Compagnie de la Baie d'Hudson	-	28,8	25-30	-	✓
Petro-Canada	-	24,0	30	✓	-
Sears	-	28,8	25-30	-	✓
Zellers	-	28,8	25-30	-	✓

Les montants et les pourcentages indiqués datent du 1^{er} décembre 2001 et sont sujets à modification.

Tableau comparatif des cartes de crédit – Cartes de paiement

Une carte de paiement est un type *particulier* de carte de crédit. Le solde du compte d'une carte de paiement est **payable intégralement** à la date d'échéance et, en général, il ne peut être reporté d'un cycle de facturation à un autre. Toutefois, vous pouvez obtenir certains avantages, par exemple ne pas être assujéti à une limite de crédit préétablie (les achats sont habituellement approuvés d'après vos antécédents et vos ressources personnelles) ou participer à un programme de récompenses. Certaines entreprises offrent également une période de grâce plus longue afin de vous

donner une plus grande marge de manœuvre pour payer votre solde. Cependant, de tels avantages ne sont généralement pas gratuits : des frais annuels sont imposés et les paiements en retard sont assujéti à un taux de pénalité élevé. De plus, si vous réglez votre facture après la date d'échéance, votre compte peut être temporairement gelé, ou votre carte retirée. Là encore, il faut magasiner pour trouver la carte qui vous convienne le mieux. Le tableau 6 présente diverses cartes de paiement.

Tableau 6

Société émettrice (en ordre alphabétique)	Frais annuels (\$)	Taux de pénalité sur paiement en retard (%)	Période de grâce (jours)	Taux de pénalité calculé à partir de la date de l'achat	Taux de pénalité calculé à partir de la date du relevé
American Express	55	30,0	30	-	✓
Diners Club International	65	30,0	52 - 60	-	✓
Irving Oil	-	24,0	25	-	✓

Les montants et les pourcentages indiqués datent du 1^{er} décembre 2001 et sont sujets à modification.

Aide-mémoire du consommateur de services financiers

- Questions à considérer :
 - Quel est le seuil de crédit que vous pouvez assumer?
 - Serez-vous en mesure de payer votre solde intégralement chaque mois?
 - Bénéficieriez-vous de programmes de récompenses?
 - Êtes-vous prêt à payer des frais annuels?
 - Fréquentez-vous souvent le même magasin au point où vous pourriez bénéficier de la carte du commerçant?
- Avez-vous **magasiné** pour trouver la carte de crédit qui réponde le mieux à vos besoins?
- Comprenez-vous les **conditions** d'utilisation de la carte, y compris les aspects suivants :
 - frais annuels et autres frais applicables
 - paiement mensuel minimal
 - intérêt imposé sur les achats, les avances de fonds et les transferts de solde et comment l'intérêt est calculé
 - période de grâce
 - conséquences des paiements en retard
 - autres caractéristiques et bénéfices
- Vous êtes-vous renseigné au sujet du **service à la clientèle** ou de l'aide offerte pour la carte choisie?

Des conseils pour vous aider à économiser de l'argent

- **Posez des questions.** Votre institution financière ou votre détaillant peut vous aider.
- Ne choisissez pas une carte en tenant compte que d'un facteur, par exemple le taux de lancement ou le programme de récompenses. Prenez en considération **toutes les caractéristiques de la carte en vue de mieux répondre à vos besoins** et à votre situation financière.
- Si possible, **payez votre solde intégral** à tous les mois.
- Si vous reportez un solde de carte de crédit, n'oubliez pas que l'intérêt est généralement calculé à partir de la date de l'achat, jusqu'au paiement intégral du solde. **En effectuant des paiements entre les relevés, vous pouvez épargner des frais d'intérêt.**
- Si vous reportez un solde de carte de crédit, réglez-le au moyen d'une autre forme de crédit assujettie à un taux annuel en pourcentage (TAP) moins élevé, par exemple une **marge de crédit**.
- Profitez de l'option de **paiements pré-autorisés** pour vous assurer que vos paiements mensuels soient effectués à la date d'échéance.
- **Réduisez au minimum vos avances de fonds**, car l'intérêt est calculé à partir de la date de l'emprunt jusqu'à la date de remboursement intégral.

Glossaire

Avance de fonds : Retrait d'argent au moyen d'une carte de crédit, jusqu'à concurrence d'une limite autorisée. Des limites quotidiennes peuvent s'appliquer.

Écart : Différence entre le taux officiel d'escompte et le taux d'intérêt de la carte de crédit imposé par une institution financière ou un commerçant.

Frais annuels : Montants exigés chaque année pour l'utilisation d'une carte de crédit, facturés directement sur le relevé mensuel. De nombreuses cartes de crédit sont offertes gratuitement.

Frais de paiement en retard : Frais imposés si le montant mensuel minimal n'est pas versé à la date d'échéance.

Paiement minimal : Montant minimal payable chaque mois sur le solde d'une carte de crédit.

Période de grâce : Période de temps entre la date de l'achat et la date d'échéance indiquée sur le relevé, pendant laquelle aucun intérêt n'est imposé si le solde est payé intégralement par la date d'échéance.

Taux annuel en pourcentage (TAP) ou taux d'intérêt : Taux d'intérêt annuel appliqué aux soldes impayés, suite à la période de grâce, sur les achats. Pour les avances de fonds ou les transferts de solde, le TAP s'applique à partir de la date de l'emprunt.

Taux de la Banque du Canada ou taux officiel d'escompte : Taux auquel les institutions financières peuvent emprunter de l'argent à la banque centrale. Les changements dans le taux officiel d'escompte entraînent des fluctuations au taux de base des banques commerciales, qui sert de point de référence pour l'établissement des taux d'intérêt imposés sur un bon nombre de prêts qu'elles émettent. La fluctuation des taux peut aussi influencer indirectement sur les taux hypothécaires, les taux offerts aux consommateurs sur leurs comptes bancaires, les certificats de placements garantis (CPG) et d'autres modes d'épargne.

Taux de pénalité sur paiement en retard : Taux auquel les pénalités sont calculées sur les paiements en retard. S'applique uniquement aux cartes de paiement.

Taux des fonds fédéraux de la Réserve fédérale américaine : Taux d'intérêt auquel les institutions de dépôt américaines ayant des soldes à la Réserve fédérale prêtent à d'autres institutions de dépôt pour un jour.

Transfert de solde : Transfert de solde impayé d'une carte de crédit à une autre, habituellement entre deux institutions financières différentes.